

Tableau Informatif

Réunion de la Commission de Discipline du 23 février 2022 - PV N°40

ATTENTION : Le présent document a pour seule fonction de communiquer des délibérations de la Commission Départementale de Discipline à titre d'information. Ce document ne peut donc faire l'objet en l'état d'aucune contestation devant un quelconque organe. Les décisions et les procès-verbaux sont toujours consultables via Footclubs.

Nom équipe	Compétition	Libellé décision	Date d'effet
GENESTON AS SUD LOIR 1	Départemental 2	1 Match De Suspension Ferme (3ème avertissement)	28/02/2022
GORGES ELAN 2	Départemental 1	Automatique + 1 Match De Suspension	31/01/2022
NANTES DOULON BOTTIE 3	Départemental 1 Futsal Masculin	Automatique + 2 Matchs De Suspension	22/02/2022
LA MONTAGNE INDRET 2	Départemental 3 Entreprise	Automatique + 5 matchs de suspension	22/02/2022
REZE FC 1	Coupe U15 Intersport	Automatique + 6 matchs de suspension	23/01/2022
GORGES ELAN 2	Départemental 1	3 Matchs De Suspension Ferme	28/02/2022
LE CELLIER MAUVES FC 1	Départemental 1	4 Matchs De Suspension Ferme	28/02/2022
LE CELLIER MAUVES FC 1	Départemental 1	4 Matchs De Suspension Ferme	28/02/2022
GORGES ELAN 2	Départemental 1	5 matchs de suspension ttes fonctions officielles	28/02/2022
NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE	Foot5 - Coupe U15M	Suspendu jusqu'à comparution et décision à Interv.	25/02/2022
LA MONTAGNE FC 1	Coupe U15 Intersport	Amende 160 € pour 2 absences non justifiées	23/02/2022
		Amende 50 € pour 1 absence en audience due à la non-	
LE CELLIER MAUVES FC 1	Départemental 1	présentation d@n pass vaccinal valide	23/02/2022